

## Swissmedic renvoie l'AstraZeneca à ses chères études

**BERNE** Alors que bien des pays européens l'ont validé mais en le réservant à une frange de la population pas à risque, l'autorité nationale d'autorisation et de surveillance des produits thérapeutiques veut plus de garanties pour le vaccin suédo-britannique.

Swissmedic a décidé de ne pas autoriser, pour l'heure, l'utilisation du vaccin contre le coronavirus développé par AstraZeneca. L'Institut des produits thérapeutiques dit ne pas disposer encore de suffisamment de données pour prendre cette décision.

«Pour permettre une évaluation définitive, le laboratoire suédo-britannique doit fournir des données supplémentaires. De nouvelles études sont requises pour évaluer plus avant la sécurité, l'efficacité et la qualité», ajoute l'institut. Swissmedic attend en particulier les données d'une étude sur une large population de personnes infectées qui est actuellement menée en Amérique du Nord et du Sud.

AstraZeneca a connu plusieurs revers ces dernières semaines en Europe. L'Allemagne, la Suède, la Pologne ou l'Italie déconseillent ce vaccin au plus de 65 ans. La France devrait en faire de même ces prochains jours.

Ces pays ne tiennent pas compte des recommandations de l'Agence européenne des médicaments (EMA), qui a approuvé ce vaccin pour les plus de 18 ans. L'EMA considère qu'il n'y a «pas encore assez de résultats chez les participants» de plus de 55 ans pour calculer l'efficacité du vaccin sur ce groupe, mais «qu'une protection était attendue» car une réponse immunitaire a été identifiée.

### Un net avantage, pourtant

Le vaccin d'AstraZeneca peut être stocké à long terme dans des frigos classiques, contrairement aux deux autres déjà disponibles, ceux de Pfizer/BioNTech et

Moderna, qui doivent l'être à très basse température (-70°C pour le premier et -20°C pour le second). Cette différence facilite une vaccination à large échelle.

Swissmedic examine parallèlement une autre demande d'autorisation de mise sur le marché déposée par le fabricant Johnson & Johnson. Elle a déjà autorisé le recours au vaccin Pfizer-BioNTech le 19 décembre, et au Moderna le 12 janvier. • **ATS**

### Le Curevax et le Novavax sous contrat

«La Suisse a conclu trois nouveaux contrats pour des vaccins», a indiqué hier l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Avec Curevac, pour 5 millions de doses, Novavax, pour 6 millions de doses, et Moderna, pour 6 millions de doses supplémentaires.

«La population suisse aura donc accès à deux vaccins supplémentaires à condition que les phases de tests cliniques se déroulent avec succès et que Swissmedic accorde son autorisation», selon le communiqué. Ces trois contrats portent donc au total sur 17 millions de doses, qui s'ajoutent aux 15,8 millions déjà assurées.

«C'est une bonne nouvelle», s'est réjoui le conseiller fédéral en charge de la santé, Alain Berset. Cela permettra notamment à la Suisse de poursuivre sa campagne de vaccination, y compris après l'été, a-t-il précisé. • **ATS**

## Faites place, la culture débarque dans les salons!



Le pianiste Bojan Z, originaire de Serbie présentera son concert jazz en live gratuitement, samedi soir. DR

**YVERDON-LES-BAINS** Puisque la culture est l'un des secteurs qui a dû mettre ses activités en pause, le Théâtre Benno Besson se réinvente. Ce week-end, deux événements seront proposés en streaming.

LÉA PERRIN

Durement touchée par la crise sanitaire, la culture, comme d'autres secteurs, doit trouver des alternatives. Si le public ne peut plus se rendre dans les théâtres, salles de concerts et cinémas, c'est la culture qui s'invite désormais dans les salons du public!

Ainsi, au vu de la situation exceptionnelle, le Théâtre Benno Besson souhaitait proposer un événement qui l'est tout autant. La fermeture

du site l'a amené à s'ouvrir à d'autres horizons et, notamment à celui du numérique, jusqu'alors inexploré.

Malgré les apparentes réticences des équipes et même du public, l'institution met en avant les avantages de ces nouvelles technologies pour rester en lien et continuer à offrir des moments culturels.

Ce week-end, le théâtre et la musique s'inviteront dans les foyers avec deux rendez-vous en ligne. D'une part, un concert de jazz offert en partenariat avec le festival Nova Jazz: le pianiste Bojan Z, originaire de Belgrade et au piano depuis ses 5 ans, entraînera le public dans sa variation entre jazz et musique des Balkans. Sa prestation gratuite sera diffusée samedi soir en avant première du festival Nova Jazz, reporté à 2022.

Pour les amateurs de dramaturgie, la compagnie compa-

gnie Utopia proposera elle la représentation de la pièce *Les Misérables* en direct du TBB. Cette prestation sera cette fois payante; le public devra acheter son billet sur le site du Théâtre Benno Besson et recevra un lien et un mot de passe pour se connecter au spectacle dimanche à 17h.

### INFOS PRATIQUES

**Concert du pianiste Bojan Z:** samedi 6 février à 20h. Live streaming gratuit. À visionner en direct sur le site [novajazz.ch](http://novajazz.ch).

**Représentation de la pièce *Les Misérables* par la compagnie Utopia:** Dimanche 7 février à 17h. Live streaming payant. Achat du billet sur le site [www.theatrebennobesson.ch](http://www.theatrebennobesson.ch).

### EN BREF

#### FRAIS DE VACCINATION

##### Couverture pour tous

La Confédération couvrira les frais de vaccination de toutes les personnes domiciliées en Suisse sans être couvertes par l'assurance maladie obligatoire, dont les diplomates et le personnel des organisations, mais aussi les frontaliers. • **ATS**

#### RESTRICTIONS EN SUISSE

##### «Pas d'assouplissement!»

La conclusion de nouveaux contrats pour des vaccins donne une bouffée d'air à la campagne de vaccination. «Elle ne permet toutefois pas d'envisager des assouplissements majeurs après le 28 février», a lâché hier Alain Berset. Le Conseil fédéral fera le point sur la situation le 17 février. • **ATS**

Une enquête préliminaire a été ouverte le 25 janvier après une plainte déposée par Coline Berry, fille aînée de l'acteur français Richard Berry et de l'actrice de théâtre Catherine Hiegel. Elle accuse l'acteur et sa compagne de l'époque, Jeanne Manson, de viols, agressions sexuelles et corruption de mineur. • **ATS / Réd.**

#### NOUVEAU CAS D'INCESTE?

##### Richard Berry accusé par sa fille

La conclusion de nouveaux contrats pour des vaccins donne une bouffée d'air à la campagne de vaccination. «Elle ne permet toutefois pas d'envisager des assouplissements majeurs après le 28 février», a lâché hier Alain Berset. Le Conseil fédéral fera le point sur la situation le 17 février. • **ATS**

## De l'art floral pour tous les budgets

**YVERDON-LES-BAINS** Daniel Luque vient d'ouvrir son magasin à la rue du Casino.

Danié Artisan Floral, voilà le nom du nouvel artiste présent à la rue du Casino 2, à Yverdon. «La décoration et l'art floral vont ensemble», explique Daniel Luque, originaire de Girona, en Espagne. Maître-fleuriste de formation, l'Ibère est désormais installé dans le Nord vaudois, où il entend bien régaler ses futurs clients. «Je me déplace, je me rends chez les gens pour les conseiller et voir avec eux comment aménager une pièce, par exemple. J'écoute l'idée du client et on développe un projet ensemble», explique-t-il.

La philosophie de Daniel Luque est claire: tout le monde doit avoir accès à l'art floral. «Il y en a pour tous les budgets chez nous. Avec 25 francs, on peut déjà ressortir avec quelque chose de très joli», assure l'artiste, très à l'écoute des visiteurs. Attaché à l'écologie et très engagé pour la protection du climat, il tient à plusieurs principes, dont l'abandon du plastique et la livraison à vélo, une évidence pour lui. Véritable spécificité de son entreprise, les pièces de deuil, toutes des modèles uniques, spécialement pensées par l'artisan avec tout son cœur et son savoir-faire. • **Réd**



Daniel Luque se réjouit de faire découvrir ses créations. MICHEL DUPERRÉX

### INFOS PRATIQUES

Site internet: [danieartisanfloral.ch](http://danieartisanfloral.ch)

Également présent sur Instagram et Facebook